

SAINT GILLES

VIEUX MARCHÉ

BULLETIN MUNICIPAL

AOÛT 2014

N° 24



Action communale **Informations** **Vie associative** **Vie pratique**



Mot du maire:

C'est avec grand plaisir que je vous adresse ces premiers mots et ceux de la nouvelle équipe municipale mise en place en avril. Je tiens aussi à saluer le travail important réalisé par l'équipe de Madame De Saint Pierre lors du dernier mandat avec un niveau d'investissement très élevé (salle des fêtes, assainissement, effacement de réseaux...)

Ce mandat s'inscrit dans la continuité du précédent en partenariat avec la CIDERAL à savoir la réalisation du sentier autour de Poulancre, la viabilisation du nouveau lotissement route du haut du bois, les travaux de consolidation du sous bassement de l'église, la voirie et l'aménagement de la place du bourg. Tous ces investissements n'ont qu'un but, encore et toujours faciliter la vie de ses habitants et attirer de nouveaux habitants. L'attrait de notre commune comme en témoigne l'évolution de notre démographie est due bien entendu à notre cadre de vie mais aussi au tissu associatif qui reste très dynamique pour notre commune.

Toutes les festivités de cette année 2014 ont toutes rencontré un vif succès. Je félicite tous les bénévoles pour leur implication. J'encourage tous les nouveaux arrivants à y adhérer ; c'est un formidable moyen d'intégration à la population. Une nouveauté, la mise en place du 1^{er} marché de Noël le dimanche 30 novembre. Je vous invite à y participer activement.

J'espère que cette année 2014 sera pour vous l'année de la réalisation de tous vos projets et toute notre équipe se tient à votre disposition pour toutes vos demandes.

Laurent Bertho.



- ▣ N°24
- ▣ Sommaire:
- ▣ Mot du maire
- ▣ La nouvelle équipe municipale
- ▣ Action communale
- ▣ Informations
- ▣ Vie associative
- ▣ Vie pratique

Message from the mayor:

It is with great pleasure that I address you for the first time and for the new council team elected in April. I also salute the important work done by the team of Madame De Saint Pierre during her final term as mayor, with a higher rate of investment ie:-) village hall, drainage and cleaning of the water system. This commission intends to continue the work of the preceding team in partnership with CIDERAL (Communaute Intercommunale pour la DEveloppement de la Region et des Agglomerations de Loudeac ie: intercommunal community for the development of the area and villages around Loudeac) namely: the realisation of works around Poulancre, the provision of mains services to the new housing estate on the road to Haut du Bois, the works of consolidating the basement of the church, road works and the development of the village centre.

All of the investments have only one goal and yet still make life easier for the inhabitants and to attract new inhabitants. The attraction of our commune as evidenced by the development of our demography is, of course, due to our life but also to our community framework which remains very dynamic. All the festivities of 2014 have met with great success. I congratulate all the volunteers for their involvement and I encourage all newcomers to take part. It is a great way to integrate into the community. A new idea, the occurrence of the first Christmas market in the village hall on Sunday the 30th November. I invite you all to actively participate.

I hope that 2014 will be the year of the realisation of all your projects and our entire team is at your disposal for all your requests.

Laurent BERTHO, The mayor

HORAIRES DE LA MAIRIE

Mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30.

Tél : 02.96.28.53.39

E- mail : mairie-stgilles-vieux-marche@wanadoo.fr



La nouvelle équipe municipale



Laurent BERTHO 46 ans Agriculteur
Maire Commune: Toutes les commissions, correspondant défense

Jean Pierre JAGLIN 55 ans, Agriculteur
1^{er} adjoint Commune: Voirie, ouverture des plis, CCAS
Délégué auprès de la société de chasse



Michelle LE GAC 35 ans, Professeur des écoles
2^{ème} adjointe Commune: Assainissement collectif, ouverture des plis
Délégué auprès du F.C Poulancré

Yann JEGOU 40 ans, éducateur spécialisé
3^{ème} adjoint Commune: Bâtiments communaux, Assainissement collectif



Jacqueline Le Maux 67 ans, retraitée de la fonction publique
Commune: Fleurissement, Bâtiments communaux, CCAS
Déléguée auprès du Club des Loisirs

Marie France MACE 67 ans, secrétaire commerciale, retraitée
Commune: Fleurissement, Bâtiments communaux, CCAS



Collin DAWSON 66ans, moniteur d'auto-école, retraité
Commune: Bâtiments communaux, Assainissement collectif

Chantal ROTTER 55ans, restauratrice, retraitée
Commune: Fleurissement, Ouverture des plis, CCAS
Déléguée auprès des Anciens Combattants



Sylvie ROBIN 44ans, avicultrice
Commune: Voirie, Bâtiments communaux

Patrick LE DUAULT 41ans, responsable bureau d'études
Commune: Voirie correspondant sécurité routière
Délégué auprès du Comité des Fêtes



Cyrille JAGLIN 31ans, agriculteur
Commune: Voirie, Fleurissement

Syndicats intercommunaux

Syndicat de Kergoff (Service public d'eau potable)	Laurent BERTHO Jean-Pierre JAGLIN Yann JEGOU Collin DAWSON
Entente intercommunale de Guerlédan	Laurent BERTHO Michelle LE GAC Yann JEGOU Jean-Pierre JAGLIN
AASCMC	Laurent BERTHO
Syndicat départemental d'énergie	Cyrille JAGLIN Jean-Pierre JAGLIN

CIDERAL

Délégués communautaires	Laurent BERTHO Jean-Pierre JAGLIN
Communication	Patrick LE DUAULT Michelle LE GAC
Economie	Laurent BERTHO Collin DAWSON
Agriculture	Cyrille JAGLIN Jean-Pierre JAGLIN
Habitat/Urbanisme	Jean-Pierre JAGLIN Patrick LE DUAULT
Vie sociale	Yann JEGOU Jacqueline LE MAUX
Tourisme	Chantal ROTTER Marie-France MACE
Sport	Collin DAWSON Sylvie ROBIN
Finances	Michelle LE GAC Chantal ROTTER
Culture	Jacqueline LE MAUX Laurent BERTHO
Assainissement	Sylvie ROBIN Cyrille JAGLIN
Ordures ménagères	Marie-France MACE Yann JEGOU

ACTION COMMUNALE

LES BUDGETS COMMUNAUX

BUDGET COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes

à la somme de : 287 008 €

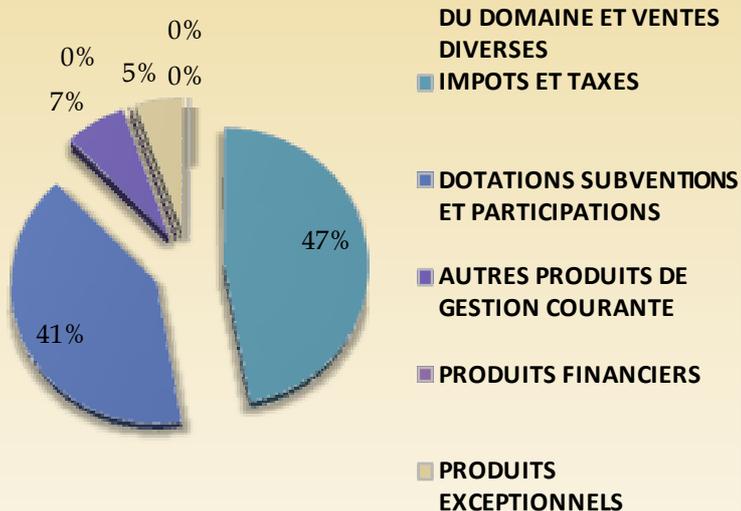
Section fonctionnement : dépenses

CHARGES A CARACTERE GENERAL	53 500
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	70 250
ATTENUATIONS DE PRODUITS	0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	57 779
CHARGES FINANCIERES	14 557
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
DEPENSES IMPREVUES FONCTIONNEMENT	5 000
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	61 714
OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	24 208
	287 008

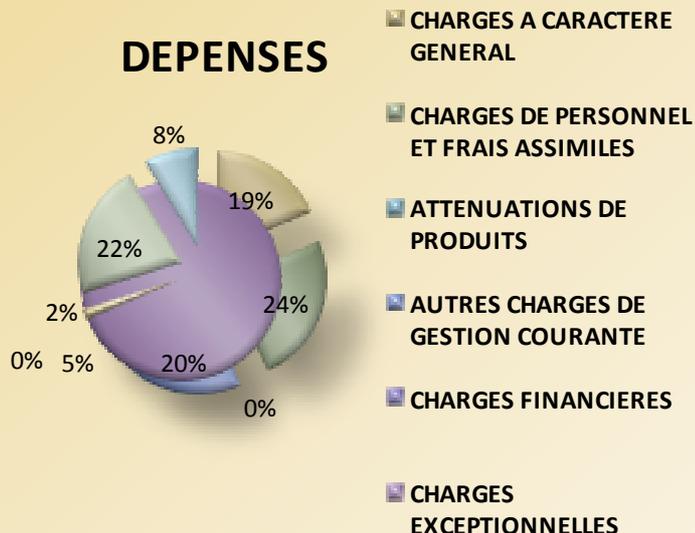
Section de fonctionnement : recettes

ATTENUATIONS DE CHARGES	200
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	345
IMPOTS ET TAXES	134 931
DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	116 047
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 010
PRODUITS FINANCIERS	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 475
	287 008

Recettes de fonctionnement



DEPENSES



LES BUDGETS COMMUNAUX

SECTION D'INVESTISSEMENT :

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 246 770,00 €.

Aucun emprunt n'a été prévu cette année et les principaux investissements sont les suivants :

- Travaux de voirie sur voies communales
- Travaux d'enrobé aux abords de la Salle Polyvalente
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales, déjà réalisés, suite aux intempéries du début du mois de Janvier 2014
- Changement d'une fenêtre dans le local infirmier
- Travaux sur toitures à la salle polyvalente, à l'église, et à la chapelle Saint-Yves
- Pose d'un évier et d'un chauffe-eau à la Mairie
- Acquisition d'une parcelle appartenant à Mr Honoré CARRE à « Poulancre »
- travaux SDE rue des roses
- Achat de vaisselle pour la Salle Polyvalente
- Changement des rideaux à la Mairie.

BUDGET ASSAINISSEMENT

A la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 39 564 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 57 729 €.

BUDGET LOTISSEMENT

A la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 37 234,80 €.

A la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 46 101,07 €.



ACTION COMMUNALE

LES PRINCIPALES REALISATIONS :



Salle des fêtes: Nouvelle cuisine, aménagements extérieurs et défibrillateur.



Réfection du réseau d'eau pluviale



Ravalement des logements de l'école



Réfection de la toiture et des gouttières



Logement transformé en local pour la chasse

ACTION COMMUNALE

SUBVENTIONS Associations Saint Gilloises :

-Comité des fêtes:	330 €
-Société de chasse	45 €
-Club des loisirs	155 €
-Anciens combattants et PG	180 €
-Réveil Saint Gillois	1 200 €
-CCAS	1 900 €

SUB VENTIONS Autres organismes ou associations

-Anciens d'Algérie Canton de Mûr	50 €
-Association des paralysés de France de St-Brieuc	30 €
-ADAPEI papillons blancs Saint Brieuc	30 €
-AIDES Bretagne SIDA Rennes	60 €
-Association La Pierre Le Bigaut	80 €
-Association Resto du cœur de Saint-Brieuc	100 €
-Association rayon de soleil Mûr	200 €
-Association française contre les myopathies	30 €
-Association Leucémie espoir de Languenan	50 €
-Association les sourires de Claire Allineuc	50 €
-Jeunes agriculteurs Mûr/Uzel	100 €
-Centre Eugène Marquis de Rennes	50 €

TARIFS DE LOCATION DES TABLES, CHAISES ET BANCS

- Table avec tréteaux 3 m et 2 bancs : 3,00 €
- Table 2m50 + 2 bancs: 3,00 €
- Banc seul : 0,80 € l'unité
- Chaise : 0,30 € l'unité

20 tables de 3 m de longueur et 20 de 2m50 sont disponibles.

Contactez la mairie si besoin.

LES TARIFS COMMUNAUX

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

NB: Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2014
Nouveaux tarifs au 1^{er} janvier

Vin d'honneur :

Commune : 50 €

Hors commune : 76 €

Repas :

à but lucratif Hors commune : 190 €

à but non lucratif :

Commune : 100 €

Hors commune : 180 €

Réunion :

Commune : 50 €

Hors commune : 90 €

Forfait chauffage : 30 €

Pour les associations, seul le chauffage sera facturé pour la somme de 30 €.

Le tarif de location de la salle de la mairie est de 16 €.

N.B : le Trésor Public souhaite que la réservation de la salle et son règlement soit au même nom.

ACTION COMMUNALE

TARIFS DE CONCESSION DES CAVURNES

Suite à la pose de deux cavurnes dans le cimetière communal, le conseil municipal décide de les rétrocéder au prix d'achat de 390 € TTC.

➤ Tarifs de concession :

- Concession temporaire de 30 ans (renouvelable) 55 €
- Concession temporaire de 50 ans (renouvelable) 80 €

➤ Tarifs de concession de terrain au cimetière :

- Concession temporaire de 15 ans : 10 € le m²
- Concession temporaire de 30 ans : 20 € le m²



TERRAIN D'ACCUEIL POUR CAMPEURS

TARIFS:

- | | | |
|--|-------------------|-----------------|
| -Campeur | 1,10 € par jour | |
| -Véhicule | 0,65 € par jour | |
| -Tente ou caravane | 0,65 € par jour | |
| -Electricité | 0,50 € par jour | pour 2 Ampères |
| | 1,00 € par jour | pour 6 Ampères |
| | 1,40 € par jour | pour 10 Ampères |
| -Groupe d'enfants | 0,80 € par enfant | |
| -Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leur famille | | |

Inscriptions et Règlement : en Mairie ou au Bar- Restaurant de la Vallée à Saint-Gilles-Vieux-Marché.

TERRAIN DE TENNIS: L'utilisation est gratuite et il est désormais ouvert.

*** Conférence d'Entente Intercommunale de Guerlédan**

Une Convention d'Entente Intercommunale a été signée le 12 mars 2014 par les cinq Maires du Canton de Mûr de Bretagne. Cette Convention vise à prendre en charge les compétences non exercées par la CIDERAL et Pontivy Communauté, à garantir la pérennité des politiques locales et assurer la continuité des services communautaires existant sur le territoire de Guerlédan.

Les compétences concernées sont les suivantes :

Vie associative (Gestion des subventions aux associations précédemment déclarées d'intérêt communautaire) ;

- Animation Sportive scolaire et CAP Sports (Gestion du poste d'Hervé Leroy) ;
- Animation Jeunesse (Gestion de la partie jeunesse du poste de Sandra Carrée) ;
- Service d'Aide à Domicile (SAD) ;
- Comité de Jumelage.

Pour rappel, chaque Conseil Municipal doit être représenté au sein de cette entente par trois élus titulaires et un suppléant.

Les Conseillers Municipaux suivants sont désignés :

Laurent BERTHO, Michelle LE GAC, Yann JEGOU, Jean-Pierre JAGLIN.

ETAT CIVIL

2^{ème} Semestre 2013

NAISSANCES

- JEGO Gaëlle née le 21 août 2013 à NOYAL-PONTIVY (56)
- MORHAN Célestin né le 17 octobre 2013 à NOYAL-PONTIVY (56)
- RINGAY Cheyenne Siyana née le 29 décembre 2013 à SAINT-BRIEUC (22)

1^{er} Semestre Année 2014

DECES

- MALLIN George, décédé le 23 février 2014 à SAINT-MAYEUX (22)
- BOSCHER André, décédé le 03 mars 2014 à SAINT-BRIEUC (22)
- BLANCHARD Marcelle, Veuve JEGO, décédée le 15 mars 2014 à SAINT-BRIEUC (22)
- DESVAUX Jean-Pierre, décédé le 22 mars 2014 à NOYAL-PONTIVY (56)
- PAVARD Suzanne, veuve DENIS, décédée le 26 avril 2014 à SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE (22)
- CARPENTIER Louis, décédé le 19 juin 2014 à SAINT-GILLES-VIEUX-MARCHE (22)

FLEURISSEMENT

Il n'y a pas eu de concours de fleurissement cette année dans le pays touristique du Centre Bretagne. Néanmoins, la commission fleurissement se réunira avant la fin de l'année afin de préparer le passage du jury national en 2016 et définir les axes d'amélioration.

CCAS

L'action sociale a accueilli 55 convives

Le traditionnel repas offert aux personnes âgées de 65 ans et plus a eu lieu le 11 novembre, après la commémoration de l'Armistice. Les personnes âgées de 85 ans et plus ont été particulièrement mises à l'honneur.

Tout d'abord, les doyens de la commune : Jean Guillaume, 95 ans ; Suzanne Denis, 93 ans ; Roger Morel, 91 ans ; mais aussi Marcelle Jégo, 88 ans ; Jean Le Clézio, 87 ans ; Marcel Le Goff, 85 ans.

Le repas était également l'occasion d'accueillir « les petits nouveaux » : Éliane Carrée, Pierre Le Pêcheur et Annemarijke Koolhaas.



RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Infos été

Besoin d'un conseil, d'un accompagnement pour la recherche d'un assistant maternel, pour l'élaboration du contrat de travail, ... le relais vous accueille tout l'été avec une petite interruption pour fermeture du 11 au 24 août :

Sans RDV à :

- Loudéac (CIDERAL), le lundi de 9h30 à 12h et le mercredi de 13h30 à 17h30.
- Corlay (Maison du développement), en juillet le mardi de 14h à 17h ;-
- Uzel (pavillon Météor), en juillet le vendredi de 14h à 17h.

Avec RDV à:

- Loudéac, Corlay et Uzel, du lundi au vendredi en fonction des disponibilités du service en appelant au 02.96.66.60.50.

Le relais vous propose également des permanences téléphoniques, tous les jours de la semaine de 14h à 17h au 02.96.66.60.50.

Du côté des **animations**, le Relais profite de l'été pour sortir des murs. Il débute le mois de juillet en s'associant avec la ludothèque pour une **Rando-ludique à Plémet le jeudi 3 juillet**. A partir de 10h et tout au long de la matinée, plusieurs zones de jeux seront proposées autour du Gite de Pont Querra aux enfants de - 4 ans accompagnés d'un adulte. Pour la pause déjeuner, chacun pourra prévoir son pique nique.

Un peu plus tard, deux **Rando-poussettes** sont prévues le **mardi 22 juillet à Caurel** (sur la voie verte) et le **jeudi 24 juillet à Loudéac** (Aquarev). Sur inscription pour les assistants maternels et les familles en appelant au 06.17.36.68.89 ; Ces différentes animations peuvent être annulées en cas de pluie.

Contact :

[Relais Parents Assistants Maternels](#)

4/6 boulevard de la Gare

22600 LOUDEAC

02.96.66.60.50

rpam@cideral.fr



URBANISME

La CIDERAL: la délégation des aides à la pierre

- Le développement, l'amélioration et la diversification de l'offre de logements locatifs sociaux
Objectif moyen de 40 logements par an pour la CIDERAL (2008- 2013)
- la réhabilitation du parc privé ancien, en s'appuyant sur le dispositif de l'ANAH

Réalisation en moyenne 70 dossiers par an entre 2011 et 2013

Les délégataires dans les Côtes d'Armor : La CIDERAL a sollicité l'obtention d'une délégation de compétence en matière d'aide à la pierre afin d'accompagner sa politique de l'habitat volontariste concernant en particulier l'amélioration du parc privé, la production et l'amélioration de logements sociaux et le suivi de l'offre de logements locatifs.



Le PIG – Programme d'Intérêt Général 2014 / 2017

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) vise à accompagner les propriétaires occupants leur logement à titre personnel et les propriétaires bailleurs qui mettent leur bien immobilier à la location dans leurs projets d'amélioration. Ce dispositif s'appuie sur les subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).



Les champs d'intervention du PIG:

○ **L'Amélioration thermique**

Isolation par l'extérieur, changement de chaudière, remplacement des ouvertures, isolation des combles...

○ **L'Adaptation au handicap**

Adaptation de la salle de bain remplacement de la baignoire par une douche avec siège rabattable et barre d'appui, réalisation d'une rampe d'accès extérieure...

○ **La production de logements locatifs**

Réhabilitation globale, réalisation d'équipements plus économes en énergie : pompe à chaleur, panneaux solaires thermiques...

Qui peut bénéficier d'une aide ?

Les "**propriétaires occupants**", c'est à dire les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources).

Les "**propriétaires bailleurs**", c'est à dire les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant des travaux.

Renseignements : **ACCUEIL LOGEMENT au 02 96 66 09 07 ou par mail c.gicquel@cideral.fr**

URBANISME (suite)

PrimO-Travo

Les bénéficiaires :

Le dispositif nommé « PrimO-Travo » s'adresse aux primo-accédants envisageant des travaux de rénovation thermique dans leur maison, située sur le territoire de la CIDERAL et dont ils sont propriétaires depuis moins de 5 ans .

L'accompagnement financier et technique

Le dispositif primo-travo subventionne les travaux permettant d'améliorer d'un point de vue thermique le logement tels que la pose ou remplacement de menuiseries, la création d'une installation de chauffage ou d'eau chaude, la VMC, l'isolation...

Ces travaux :

-Seront réalisés par des entreprises – exception faite pour l'isolation.

-Ne devront pas être commencés avant l'obtention de l'agrément CIDERAL.

La thermicienne de la CIDERAL réalise une visite gratuitement au domicile pour conseiller sur choix des matériaux par exemple, le type d'énergie adaptée à la typologie du logement, etc.

L'accueil logement

C'est un accueil quotidien physique ou téléphonique à destination des habitants de la CIDERAL, pour répondre aux questions en matière d'habitat et de logement.

Véritable service de proximité, l'accueil logement est un lieu d'informations pour tous : nouveaux arrivants, propriétaires, locataires, personnes âgées ou jeunes...

Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

On y trouve :

-La listing des offres de logements locatifs sur la CIDERAL dans le parc privé ou public
Ce listing est réactualisé chaque semaine et disponible sur le site internet (www.cidéral.com)

-La possibilité de faire une demande de logement social

-Le listing des terrains à bâtir

-Des informations sur les aides à l'amélioration de l'habitat

-Des informations sur le dispositif Primo-Travo

-Une permanence ADIL (Agence Départementale d'Information sur le logement) qui se tient le 1^{er} mardi de chaque mois à la CIDERAL (de 9h à 12h). Sans rendez-vous.

-Une permanence C.A.U.E : pour les projets de construction, de réhabilitation, de restructuration, ou d'extension un architecte-conseiller du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22) assure des permanences les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois à la Cidéral, 6 Bd de la Gare à Loudéac (sur rendez-vous).

-L'architecte-conseiller reçoit les pétitionnaires et fournit des informations, des orientations et des conseils pour mener à bien les projets. Ces conseils personnalisés sont gratuits et interviennent, pour être le plus efficace possible, en amont du projet.

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Qui est redevable ?

Chaque usager résidant ou travaillant sur le territoire de la CIDERAL doit s'acquitter de la REOM.

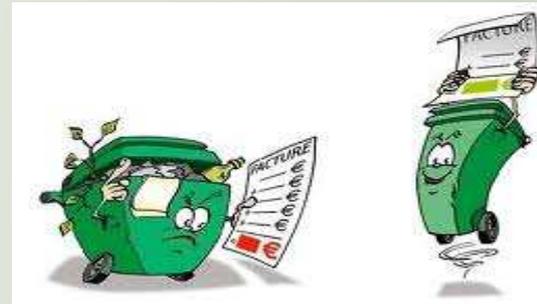
Tous les changements (composition du foyer, déménagement, décès ou autres) doivent être notifiés par écrit à la CIDERAL ou par mail n.boscher@cideral.fr.

Vous pouvez également télécharger sur notre site internet (<http://www.cideral.com>) les demandes de prélèvement et les fiches de réclamation.

Les nouveaux arrivants sur le territoire de la CIDERAL sont invités à nous contacter afin de compléter une fiche de renseignements. Cette dernière permet d'éviter une facturation d'office lorsque la composition du foyer n'est pas connue.

Avis aux propriétaires de logements locatifs

Afin de mettre à jour les fichiers, il est demandé à tous les propriétaires de logements locatifs d'effectuer la mise à jour de leurs logements à chaque changement de locataires (départs et arrivées) au 02.96.66.14.60 ou par mail n.boscher@cideral.fr.



La facturation

Les factures sont à acquitter en mars de chaque année. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public et les paiements sont à envoyer à la Trésorerie de LOUDEAC, 4 Rue St Yves 22600 LOUDEAC. Les personnes intéressées par le prélèvement automatique (prélèvement une fois ou trimestriel) peuvent contacter la CIDERAL afin d'obtenir une demande de prélèvement à compléter ou télécharger l'imprimé sur notre site internet (<http://www.cideral.com>)

Quels sont les tarifs ?

Les tarifs de la REOM sont fonction de la composition au foyer et du mode de collecte pour les particuliers et du volume de déchets pour les professionnels.

Tarifs Particuliers 2014:

		Résidences secondaires	1 Personne	2 personnes	3 Personnes et plus au foyer
SECTEUR 1	A	100	100	158	210
SECTEUR 2	B	79	79	115	152

SECTEUR 1 : LOUDEAC VILLE PLEMET VILLE

SECTEUR 2 : LOUDEAC et PLEMET campagne ET TOUTES LES AUTRES COMMUNES

Tarifs Professionnelles 2014:

Un tarif spécial s'applique aux professionnels en fonction du nombre et du volume de conte-neurs mis à leur disposition.

Par BAC	VILLE						CAMPAGNE		
	120/ 240 litres	340 litres	750 litres	240 litres	340 litres	750 litres	240 litres	340 litres	750 litres
SECTEUR	A	A	A	B	B	B	B	B	B
R				2 passages Hebdo	2 passages hebdo	2 passages hebdo	1 passage hebdo	1 passage hebdo	1 passage hebdo
	158 €	215 €	473 €	158 €	215 €	473 €	116 €	153 €	368 €

Le service de la Redevance Ordures Ménagères de la CIDERAL est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8H30 à 12H.

Accueil du service : ☎ 02-96-66-40-10 - Email : n.boscher@cideral.fr

INFORMATIONS



32 classes 3 se sont retrouvées le 12 octobre 2013.

Après avoir déposé une gerbe au Monument aux Morts et avant le traditionnel pot de l'amitié offert par la municipalité, les concernés ont posé pour la photo souvenir. Une soixantaine de convives a pris part au repas au Restaurant de la Vallée. La journée s'est passée dans une ambiance très chaleureuse.

80 ans : Marie Madeleine Estimé (Allano); Rémi Auffret

70 ans : Rémi Le Duault ; Roger Le Luduec ; Gilbert Bertho ; Anna Le Denmat (Helley)

60 ans : Marylène Dubois (Jégo) ; Rolland Jégo ; Dominique Taldir ; Martine Eudo (Jaglin) ; Gérard Le Gallo

50 ans : Dominique Goulard (Le Denmat) ; Marcel Le Denmat ; Alain Jégo

40 ans : Fabienne Perret ; Yann Le Maux ; Patrick Le Duault ; David Jaglin ; Pascal Carré ; Marie Pierre Rolland; Carine Jaglin ; Rachelle Olliveaux ; Nathanael Newton

30 ans : Cyrille Jaglin ; Frédérique Jan ; Benoit Le Moal

10 ans : Mathieu Le Duault ; Maxime Le Duault ; Jeanne Allanic ; Rémi Olliveaux; Julie Jaglin

Classe 4: Merci de contacter Yann Jégou pour l'organisation

LE SPECTACLE DE NOEL

C'est le soir des vacances de Noël que le comité des fêtes a offert aux enfants de la commune un spectacle très original. En effet, le clown Michka était cette fois l'invité. Il a fait beaucoup rire petits et grands venus en grand nombre. Le Père Noël a rejoint l'assistance la hotte garnie de friandises pour tous. Un pot de l'amitié offert par la commune a clôturé la soirée très appréciée.



FETE DES VOISINS

Le samedi 07 juin dernier, le quartier de Gourveaux organisait sa troisième édition de la fête des voisins. Ils se sont retrouvés à Kerincuf autour d'un bon repas partagé dans une ambiance chaleureuse.

Rémi Oliveaux

Dans le dernier bulletin, nous vous informions de la participation de Rémi au trophée de France des jeunes cyclistes (TFJC) à Samoëns en Haute Savoie, à la frontière suisse, en août 2013. Sa seconde place au championnat de Bretagne lui avait permis d'y prendre part. Avec l'équipe de Bretagne, il termine sur le podium, à la 3^{ème} place. Cette semaine avec ses co-équipiers, il l'a trouvée très enrichissante.

Saison 2013-2014 : club d'Uzel, benjamin 1^{ère} année
 Cette saison, il s'est davantage intéressé au cyclo-cross.
 Il est d'ailleurs plus régulier en cyclo-cross qu'en route.

En effet, sur toutes les courses, il est monté sur le podium.
 Sur route, il termine à chaque fois dans le top 10.

Challenge de l'Avenir:

8 courses auxquelles participent toutes les écoles de cyclisme des Côtes d'Armor
 2^{ème} au final, le 1^{er} «étant un plus rapide»

Le championnat des Côtes D'Armor :

2^{ème} au bout des 3 épreuves
 en vitesse : 4^{ème}
 en cyclo cross : 2^{ème}
 en route : 3^{ème}

Championnat de Bretagne :

en vitesse : 10^{ème}
 en cyclo cross : 2^{ème}
 en route : 2^{ème}

3^{ème} au bout des 3 épreuves, les 2 premiers sont sélectionnés pour le trophée de France des jeunes cyclistes (TFJC) . Cette année, il était donc remplaçant mais n'aurait de toute façon pas pu y participer car il s'est fracturé le poignet. La coupure « sans vélo » qui devait durer 3 semaines va durer malheureusement 3 mois.

Saison 2014-2015 : Benjamin 2^{ème} année

Cela devrait être plus facile. Son objectif est : devenir champion de Bretagne !

Rémi entre en 6^{ème} au collège Saint Joseph de Loudéac et intégrera la section VTT uniquement dans le cadre du Collège. Bonne continuation à toi Rémi et bravo pour ces performances !



Parenthèse:

Nous félicitons également toutes les personnes qui ont su se faire remarquer en sport, scolairement, professionnellement...

ESTELLE GUILLAUME

«J'ai commencé le kayak à 12ans au club de Guerlédan où je suis toujours licenciée. Très vite je me suis dirigée vers la descente de rivière qui est la spécialité du club. On distingue deux épreuves différentes, le sprint (1 à 2minutes) et la classique (12 à 20 minutes). Ma spécialité est le sprint.

La saison passée, j'ai participé aux sélections de l'équipe de France junior où j'ai terminé deuxième ce qui m'a permis de disputer les championnats du monde junior en Autriche.

Suite à ces championnats, j'ai intégré en septembre le Pôle France de Cesson-Sévigné où je m'entraîne une à deux fois par jour en parallèle de mes études.



Après une année de préparation, je vais intégrer une école d'ergothérapie et je vais suivre cette formation en 4 ans au lieu de 3 ans. En effet, j'ai obtenu pour les 2 premières années, un aménagement de planning afin d'avoir du temps pour m'entraîner. Cet aménagement me permet notamment de participer à des stages d'entraînement et des compétitions dans toute la France.

Depuis cette année, je suis senior et j'ai participé aux sélections en équipe de France en avril dans les Pyrénées. J'ai terminé neuvième (quatrième des moins de 23ans).

J'ai pour objectif d'être sélectionnée en équipe de France 23 ans en 2015 afin de participer aux mondiaux qui se dérouleront en juin aux États-Unis.

Je tiens à remercier mes sponsors qui sont le et le comité des fêtes»

PALMARES

Championnats de France:

2010 (cadette 1): sprint 11^{ème}
classique 12^{ème}

2011 (cadette 2): sprint 8^{ème}
classique 2^{ème}

2012 (junior 1): sprint 4^{ème}
classique 7^{ème},
par équipe 2^{ème}

2013 (junior 2): sprint 2^{ème}
classique 2^{ème}
par équipe 2^{ème}

2014 (senior): sprint 4^{ème} en qualification
et 9^{ème} en finale
classique 7^{ème}

Championnat du Monde Junior 2013:

Classique individuelle 17^{ème}

Sprint individuel 4^{ème}

Classique par équipe 1^{ère}

Sprint par équipe 4^{ème}



LE CLUB DES LOISIRS

Le bureau :

Président : Yves ALLENO
Secrétaire : Lucienne LUSSEAU
Trésorier : Michelle NEVO
Membres : André BURLLOT,
Marcel LE RALLE

Le mot du président :

Nous avons l'activité marche le lundi après-midi et, en plus un mercredi sur deux, cartes ou couture et tricot...

Le 18 juin, nous avons fait une sortie avec le club de Saint Guen. Nous étions 19 à quitter Saint Gilles dès 7h pour une journée bien remplie et ensoleillée. Notre balade nous a emmenés aux confins des 3 provinces.

Nous avons débuté par une visite du Château du Goué en Mayenne où sont organisées des réceptions dans des pièces aux magnifiques boiseries. A l'issue de la visite, nous avons dégusté du poiré. Le déjeuner a été servi à Pontmain, bourg de 300 âmes.



Le château du Goué



Ce bourg accueille chaque année plus de 300 000 pèlerins charmés par sa très belle basilique.

Continuation vers Colombiers du Plessis pour la visite guidée des jardins des Renaudies, parc floral doté de plus de 3 000 variétés différentes de plantes.



Parc des Renaudies

Août 2014

LE CLUB DES LOISIRS (suite)

Prochains rendez-vous :

-La reprise est prévue au mois de septembre.(informations dans la presse)

Une activité marche est proposée le lundi et sera reconduite à la rentrée.

-Le repas de fin d'année au mois de décembre

-La galette des rois et les cotisations en janvier

Le président: Yves ALLENO

Nouvelle activité au club des loisirs :

« Tous à nos outils »

Le club des loisirs a une nouvelle activité : « tous à nos outils » qui a débuté le mercredi 12 mars 2014. Elle est animée par Chantal Bourgeot et a lieu à la salle de la mairie. Cette activité comprend plusieurs bricolages possibles (tricot, crochet, déco sur bois avec des serviettes en papier, broderie, point de croix, scrapbooking, patchwork, encadrement...)

Elle a lieu un mercredi après-midi sur deux en alternance avec les joueurs de cartes.

L'activité reprend le mercredi 10 septembre 2014.



Je propose aussi un soir de la semaine, mercredi ou jeudi selon le souhait des personnes qui voudraient y participer. Je souhaite aussi proposer cette activité aux enfants durant les vacances scolaires. Si vous êtes intéressés vous pouvez me contacter au :
06.60.06.32.44 ou 02.96.26.06.84

Chantal BOURGEOT

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le mot du président :

L'assemblée générale n'a pas eu lieu cette année compte tenu des circonstances douloureuses : le décès de notre ami André Boscher, trésorier de l'association et porte-drapeau.



A nous deux, nous tenions les responsabilités de président, trésorier et secrétaire. Me retrouvant seul, je n'avais pas le droit d'exercer toutes ces fonctions.

Pour cette raison, j'ai organisé une réunion en mairie avec Madame De Saint Pierre, ancien maire, Laurent Bertho, maire, les combattants et sympathisants. Suite à cette réunion, nous avons reconstitué une nouvelle équipe dont voici la composition.



Le bureau :

Président : Marcel LE RALLE
Secrétaire : Joseph ROTTER
Trésorière : Madame DE SAINT PIERRE

Porte-drapeaux : François JOY et Michel JAGLIN (remplaçant Dédé Boscher)

Merci à vous tous d'avoir accepté ses responsabilités pour continuer à perpétuer toutes les commémorations : 8 Mai, 11 Novembre et Pont Quémer 1^{er} dimanche d'Août.

Mardi 11 Novembre pour la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18 : si vous avez des souvenirs : photos, cartes, lettres ou autres...nous ferons une exposition à la salle des fêtes ce jour-là. N'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Marcel LE RALLE

LE COMITE DES FETES

Après la réussite des manifestations de 2013, le comité a eu à cœur de reverser une partie de ses recettes. En effet, nous avons pu faire un chèque de 500 € à notre championne de canoë-kayak Estelle Guillaume. Cet argent lui a permis d'investir dans du nouveau matériel. Nous avons également reversé un chèque de 1 000 € à l'association « Rayon de soleil » qui aide les familles dont un enfant est gravement malade.

Pour remercier les bénévoles, nous avons organisé une sortie spectacle le 26 avril dernier. Un car complet d'une cinquantaine de place nous a conduit à Rennes pour la nuit de la St Patrick. Cette sortie a été très appréciée de tous.



Manifestations

2014 :

14^{ème} « MULTIRANDO » :

La dernière édition du 1^{er} juin nous a donné beaucoup de satisfaction.

Cette manifestation qui nous donne beaucoup de travail et d'organisation a été récompensée. Les quelques 80 bénévoles ont pu voir passer 530 randonneurs pédestres, 80 vététistes, 40 cavaliers et ont servi plus de 800 repas.



Le bureau :

Présidente : Claudine Jaglin
Vice-président : Eric Le Maux
Trésorière : Jacqueline Le Maux adjoint: Olivier Carré
Secrétaire : Marie France Macé adjointe Isabelle Serrec
Membres : Nadine Guillaume, Daniel Jégo, Catherine Fraboulet, Patrick Le Duault, Françoise Le Goff, André Robin.

Je tiens à remercier personnellement l'ensemble des bénévoles qui ont donné énormément de temps et de dévouement. Tout ceci dans une ambiance sympathique et en intégrant les nouveaux venus.

Claudine Jaglin



LE COMITE DES FETES (suite)

FEST-NOZ: Le 19 juillet dernier nous avons accueilli les groupes Sonerien Du, Ampouailh, Maligorn Du et Lotout-Péran. Avec plus de 900 entrées, l'édition 2014 a été une réussite et a ravi un public de connaisseurs. Les 20 crêpières et les 20 serveurs ont également régalié un grand nombre d'amateurs de galettes.



Un peu d'histoire : Le Fest-noz est une tradition à St Gilles car il existe depuis très longtemps. Les premiers ont débuté dans un atelier. En effet, Lucien et Monique Oréal passionnés de danse bretonne ont organisé les premiers festoù-noz dans leur atelier de mécanique agricole.

Les suivants, organisés par l'amicale laïque, se sont déroulés dans la cour de l'école. Michel et Maryse Le Ny, alors instituteurs, faisaient venir les frères Morvan qu'ils connaissaient.

Après la fermeture de l'école, le comité des fêtes reprend le festnoz et l'organise à la chapelle St Yves pendant 2 ans. Après la tempête de 1987, les arbres autour de la chapelle furent décimés et le cadre perdit de son charme. C'est alors que le site de Poulancre fut choisi.

Depuis le fest-noz de Poulancre n'a jamais cessé, avec pourtant parfois des déceptions lorsque la pluie s'invitait à la soirée.

Le comité des fêtes a toujours persévéré et à force de travail et d'améliorations, son fest-noz est devenu, petit à petit, un fest-noz réputé dans la région.

Mais le plus de St Gilles, c'est sa vraie crêperie où les gens aiment venir manger.

- 80 bénévoles dont 20 Crêpières.
- 500 m de câbles électriques.
- 500m² de plancher.
- 250m² de chapiteau pour la crêperie.
- 240m de barrières.



LE REVEIL St GILLOIS

Président :	Michel JAGLIN
Vices-présidents :	Pascal CARRE, Julien LE MAUFF
Trésorier :	Maxime ALLAIN
Trésorier-adjoint :	Jacky BERTHO
Secrétaire :	Eliane CARRE
Secrétaire-adjointe :	Michelle LE GAC
Membres :	Stéphane CARRE, Didier MERLE



Saison 2013- 2014 :

Bilan sportif :

L'équipe termine à la 10^{ème} place de son groupe de 3^{ème} division. Avec les mêmes joueurs que la saison précédente, les résultats ont malheureusement été bien différents. Malgré tout, les joueurs et dirigeants ont su conserver une très bonne entente. Le but étant que les joueurs apprécient de se retrouver chaque dimanche sans aucune prétention si ce n'est celle d'évoluer dans le haut de tableau en 3^{ème} division. Le club compte toujours une vingtaine de licenciés.

Les soirées: Grâce à ses bénévoles bien rodés, les soirées connaissent toujours un véritable succès. Le jarret-frites a connu un vif succès avec 250 repas servis dans la salle des fêtes.

L'assemblée générale :

Ont été mis à l'honneur lors de l'assemblée :

- Sébastien Jouannigot : heureux papa de Mewen née en juillet 2013. Félicitations à Sébastien et Stéphanie.
- Clément Fraboulet : a été félicité pour son investissement et ses capacités d'arbitrage
- Marcel Le Ralle : a été remercié car il a accompagné notre arbitre Clément Fraboulet durant toute la saison.
- Quelques bénévoles : Gérard Le Gallo, Laurent Le Gac, Guy Jan, Cédric et Fabien Le Corvaisier pour l'isolation des vestiaires.

Guy et Paulette Jan : ont été remerciés pour le traçage du terrain le dimanche mais aussi pour leur investissement au sein du club (lavage de maillots, buvette, repas...)

L'assemblée a été suivie par soixante-dix personnes et chacun a pu apprécier le repas servi au restaurant de la Vallée.

Lors de l'assemblée, nous avons dissolu le Réveil Saint Gillois avec l'accord des membres du Réveil (joueurs et dirigeants). Durant cette saison, le stade mûrois et le Réveil saint Gillois avait déjà une équipe en commun. Cette équipe a permis aux joueurs des deux clubs de se rapprocher et de mieux se connaître. C'est pour cette raison et par manque d'effectif dans les deux clubs que nous avons pris la décision de fusionner. Le nouveau club, issu de la fusion du stade mûrois et du Réveil Saint Gillois porte le nom de F.C POULANCRE Mûr Saint Gilles. Trois équipes séniors sont engagées. Il y aura toujours un match à Saint Gilles.



LE FC POULANCRE

Co-Présidents : Michel JAGLIN et Didier CADIC
Vices- présidents : Pascal CARRE, Hubert MOREL et Christophe LE GUEHENNEC
Trésorière : Michelle LE GAC
Trésoriers- adjoints : Maxime ALLAIN, Jean Pierre GUILLO
Secrétaire : Annie COLLIN
Secrétaire- adjointe : Eliane CARRE
Membres : Didier MERLE, Jacky BERTHO , Christophe CAIL et Didier BOSCHER



Le 14 Juillet, le F.C Poulancré a organisé son 1^{er} tournoi de sixte et son 1^{er} jambon grillé. Pour la deuxième année, le repas jambon grillé-frites a été proposé le midi et non le soir. Cela a été fort apprécié car 300 convives ont pris part au repas sous le chapiteau.

Lors du tournoi de sixte, les équipes étaient beaucoup plus nombreuses cette année. Vingt équipes de grande qualité ont participé au tournoi. La finale, très disputée, a opposé deux équipes qui se connaissent bien : les « manqués » de Saint Guen et une équipe du nouveau club « les Betclic ».

La victoire est revenue aux joueurs de Saint Guen qui ont remporté un splendide trophée offert par Jean-Paul Tanguy. L'équipe du F.C Poulancré a reçu un trophée offert par le bar restaurant de la Vallée à Saint Gilles. Les équipes ayant pris part aux demi-finales ont toutes reçu une somme d'argent.

Cette première manifestation a été une vraie réussite à tous points de vue. Grâce à la fusion, les convives sont venus en plus grand nombre ainsi que les bénévoles.

Prochains rendez-vous :

Début de la saison dès le mois de septembre avec à la fin Août, la coupe de France. Les entraînements dirigés par Christophe Cail reprennent à la fin juillet au stade de Toulpreno à Mûr.

Les membres du réveil vous remercient pour votre participation aux différents repas et remercient surtout la commune pour la rénovation des vestiaires. Le calendrier des matchs se trouve au restaurant La Vallée et les matchs à domicile seront désormais indiqués par la presse.

Michel Jaglin

LA SOCIETE DE CHASSE « LA CARTOUCHE »

<u>Président :</u>	Rolland JEGO
<u>Vice-président:</u>	Mickaël BERTHO
<u>Trésorier:</u>	Guy DELANOE
<u>Secrétaire :</u>	Eric LE MAUX
<u>Membres :</u>	Laurent BERTHO, Alain JEGO, Loïc JAGLIN, Gabriel JEGO et Pascal FRABOULET

Le repas de la chasse :

Celui-ci aura lieu le 27 septembre. Son bénéfice sert essentiellement à financer la saison de chasse (bracelets, lâcher de faisans et perdrix...)

Comptage annuel :

Le comptage du gibier effectué tous les ans en février, permet d'observer une bonne population de lièvres et de chevreuils mais également une forte disparition de lapin de garenne.

Informations diverses :

L'ouverture aura lieu cette année le 21 septembre.

La chasse est autorisée sur la commune le dimanche et le jeudi. La société compte une vingtaine de chasseurs qui chassent sur 1 200 ha de terre.

Des lâchers de perdrix grises et de faisans auront lieu avant l'ouverture.

Le président et tous les chasseurs remercient la municipalité pour la mise à disposition d'un local (ancienne cantine). Celui-ci sera partagé avec le comité des fêtes.

Le président Roland JEGO



VIE ASSOCIATIVE

L'ARENTELE

L'Arantèle a pour but de présenter St-Gilles-Vieux-Marché par des actions et activités diverses, en complément des autres associations. L'Arantèle ne dépend pas de la municipalité.

Projets 2014 :- Mise à jour du site internet sur St Gilles Vx Marché.
- Recherches sur le passé de St Gilles Vx Marché.
- Collectage de photographies et documents anciens.

Présidente: Sabine LUSSEAU

<http://saint-gilles-vieux-marché.net/>

COURS DE CARTONNAGE

Passionnée de cartonnage, j'enseigne cette discipline depuis quelques mois. Les cours ont lieu dans mon atelier au Cosquer. Je peux transporter mon atelier au gré des demandes.

En cartonnage l'essentiel c'est la technique: l'apprentissage de bonnes bases avec de bons outils permet, par la suite, toutes les audaces.



COURS DE CARTONNAGE

"Atelier" Le cosquer 22530 St Gilles Vx marché ou "à domicile"

Blandine BERTHO

berthose@outlook.fr

06-59-77-66-91 & 02-56-07-95-82

CALENDRIER DES FETES

Dimanche 31 août	Paroisse	Pardon de St gilles + Repas
Samedi 27 septembre	société de chasse	Repas avec gibier
Dimanche 16 novembre	Comité des fêtes	Repas langue de bœuf
Dimanche 30 novembre		Marché de Noël
Vendredi 19 décembre	Comité + municipalité	Arbre de Noël

LISTE ELECTORALE

Nouvelle inscription

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,

- être de nationalité française. (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les

listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes), jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : À 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique.

Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de votre domicile,

Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,

Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,

Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,

Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées,

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2014**.

CONSEILLERE GENERALE

Pour contacter Monique LE CLEZIO :

- **Boîte aux lettres** : située sous l'escalier de la Mairie à côté des boîtes à lettres de la mairie de MUR DE BRETAGNE.

- **Ligne téléphonique avec répondeur** : 02.96.56.38.59

- **Permanence à MUR DE BRETAGNE** : les 2ème et 4ème samedis de chaque mois de 10h à 12h au 1er étage de la Mairie.

SERVICE INFIRMIERS

Emmanuelle HELLARD et Annaïg FERNANDES ainsi que leurs collègues : Corinne NACHEZ et Benjamin JOUIN sont joignables au 02.96.26.05.23

Interdiction du brûlage à l'air libre

L'article 84 du Règlement Sanitaire départemental des Côtes d'Armor précise dans son troisième paragraphe que : « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. » en outre, le décret n° 2002 – 540 du 18 avril 2002 assimile les déchets verts des particuliers à des déchets ménagers. En conséquence, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts dans leur jardin et aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année. Ils sont dans l'obligation comme pour les déchets ménagers de les traiter via une déchetterie.

Chardons : destruction obligatoire

La prolifération des chardons est néfaste pour les cultures et les jardins. La destruction tardive, par l'emploi massif d'herbicides chimiques, peut également entraîner une augmentation des résidus dans l'eau. Par arrêté préfectoral, la destruction des chardons, avant leur prolifération tardive est obligatoire. Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers doivent détruire les chardons dans chacune de leurs parcelles.

DIVAGATION DE CHIENS ET DE CHATS : un peu de civisme !

Des plaintes ont été déposées en mairie suites à des divagations et à des déjections d'animaux. Nous rappelons donc aux propriétaires de chiens et de chats qu'ils ne doivent pas les laisser divaguer sur la commune. Si cela persiste, la mairie contactera chenil service, le service chargé de ramasser les animaux.

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

MUR DE BRETAGNE

Du lundi au vendredi : De 14H00 à 18H00
Le samedi : De 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Envie de bouger, besoin de vous déplacer, pensez Trans'Cideral !

Transport collectif réservé aux personnes démunies de moyen de transport, résidant sur le territoire des communautés de communes de la CIDERAL, de Moncontour, Quintin et de Centre Armor Puissance 4.

Le service fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.

Tarif : 3€ le trajet

Une adhésion annuelle et gratuite est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2013.

La demande est à effectuer à la mairie du domicile de sa commune ou au CCAS pour les habitants de Loudéac.

Réservations : au 0 810 22 22 22 du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h



CHAMBRES D'HOTES (Gîte de France)

Chez Albert et Marie-France MACE

Tel : **02 96 26 08 15**

Vous serez accueillis au r.d.c de leur maison de construction récente, dans 2 chambres coquettes et harmonieuses :

- Fleur d'Hortensia : 1 lit 2 personnes, s.e, wc privés
1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 €
- Fleur d'Ajonc : 2 lits jumeaux transformables, s.e, wc privés, Terrasse, jardin. : 1 pers. : 40 € ; 2 pers. : 50 €



GITE DE FRANCE à Kerniault 4 épis

Description : Maison - pour 8 personnes magnifique longère pour 2 à 8 personnes. Vaste parc, terrasse avec barbecue. Idéal pour le repos, la pêche, la découverte de la Bretagne, la situation géographique vous permettra de rayonner aussi bien sur la côte nord que la côte sud. Animaux non admis.

Philippe et Gilles RUELLAN

Kerniault

22530 St-Gilles-Vieux-Marché

06 74 64 64 48



GITE DE FRANCE à Poulancre 4 épis

Gîte indépendant, de bon confort, orienté plein-sud, aménagé dans un ancien moulin rénové sur une belle propriété close de 1100 m² avec un terrain paysager. R.d.c : séjour-salon avec poutres centenaires, coin-cuisine, wc. Etage : 2 ch. (1 lit 2 pers., 2 lits 1 pers.) , s.d.b avec wc. Lecteur DVD, poss. internet orange, (se munir de son identifiant). TV (TNT). 1 seul animal accepté. Ce gîte se situe dans la magnifique vallée de Poulancre. Tel : **02 96 62 21 73** Fax : **02 96 61 20 16**



Gîte de France à Callac 2 épis

Votre location de vacances comprend au r.d.c : séjour-salon (TV écran plat, lecteur DVD, chaîne hifi), coin cuisine aménagée, salle de bain (douche et baignoire), wc. Etage : 2 chambres (2 lits 2 pers.), wc. Terrasse privative, cour commune de 60 m² et jardinet privatif de 20 m² Accès WIFI. Chauffage par aérothermie. Charges chauffage, électricité et eau inclus. Bois 50€ le m³.

Marc et Evelyne HOSY

Tél. : 03 82 56 69 85 Port. : 06 51 53 62 81



HOTEL RESTAURANT DE LA VALLEE

Voilà un an que Martine et Jérôme ont pris les rênes du restaurant de « LA VALLEE ». Ils proposent une cuisine traditionnelle faite maison et vont accueillir dès le 1^{er} août un apprenti habitant la commune, Esteban Le Goff.

Le menu du jour du lundi au samedi midi comprend :
(même formule pour les soirs d'été)

Tous les 1^{ers} jeudi du mois : **Jarret sauce gribiche – Frites**

Tous les 2^{èmes} jeudi et dernier jeudi du mois: **Couscous**

- Une entrée au choix
- Un plat de viande ou de poisson
- Fromage
- Un dessert
- Café et boissons comprises

11.50€

Le dimanche un menu à la carte est proposée pour 18.50€

Hôtel:

**Chambres
avec accès
wifi, télévision, do
uche, toilettes**



Au cœur de la vallée de Poulancre, Martine et Jérôme vous accueillent pour repas de mariage, séminaires, banquets...

Plusieurs formules sont possibles:

- Sur place (jusqu'à 120 personnes)
- En salle des fêtes
- A emporter (livraison possible)

Bar:

- Tabac
- Presse
- Carte de pêche

Tél: **02.96.25.53.32**

Email: **j.hamon2@gmail.com**



www.hotel-restaurant-de-la-vallee.fr